

Inauguration des carrefours au lieu-dit « La Gare » Commune de La Porcherie

Mercredi 14 janvier 2026



Aménagements de sécurité, travaux de chaussée ou réparations d'ouvrages d'art, les chantiers sont nombreux sur les routes départementales. Parmi les opérations les plus significatives, l'aménagement des carrefours au lieu-dit « La Gare » entre les routes départementales 43, 43A3 et 43A1.

Contact presse : Mégane Lépine, 05 44 00 12 41

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne, www.haute-vienne.fr

Contexte

Depuis un incident en 2016 lors duquel un poids lourd s'est bloqué sur le passage à niveau n° 258 de la ligne POLT alors qu'il circulait sur la RD 43 dans le sens de La Croisille-sur-Briance vers Masseret, une déviation était mise en place par la RD 43A3 et par une voie communale passant par le bourg de La Porcherie. Une amélioration de la signalisation était opérée (limitation de vitesse, doublement de panneaux). Toutefois, cette déviation n'était pas toujours respectée et la voie communale n'était pas suffisamment dimensionnée pour ce renvoi de trafic poids lourd.

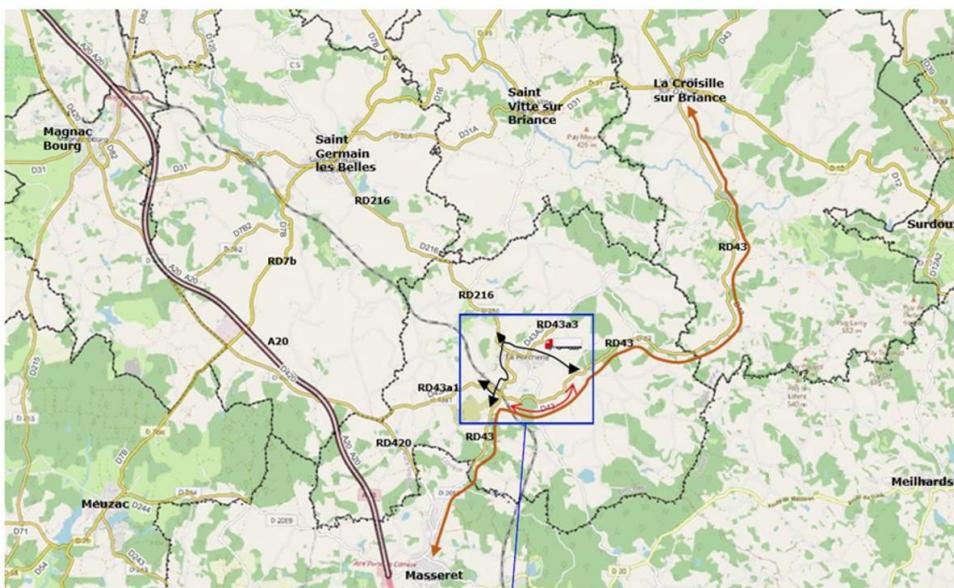
De plus, la Commune de La Porcherie avait sollicité le Département pour qu'une étude soit engagée afin d'améliorer les conditions de circulation dans ce secteur, en lien avec le projet de revitalisation du centre-bourg.

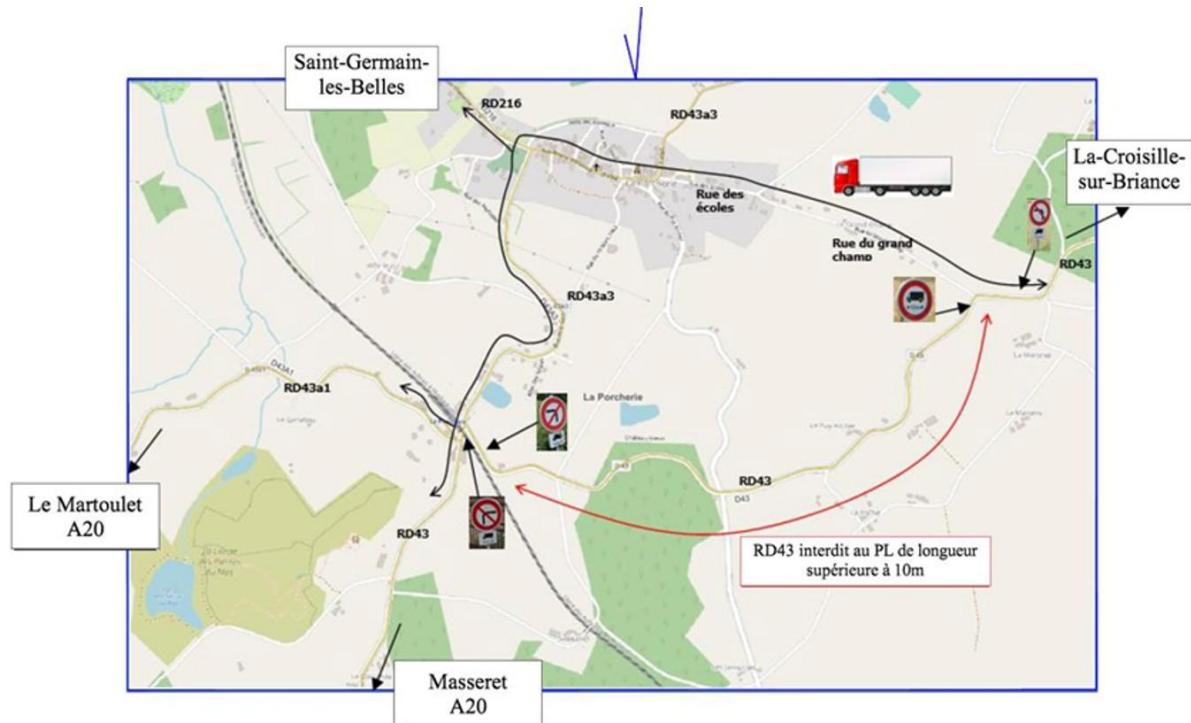
C'est pourquoi cette opération a été intégrée dans le programme particulier d'aménagements des routes départementales, lors de la séance plénière du 19 octobre 2023.

Par ailleurs, ce passage à niveau a été inscrit dans la liste de ceux concernés par le plan d'action locale d'amélioration de la sécurité des passages à niveau, déclinaison de la politique nationale.

Les problématiques à résoudre

Ce passage à niveau est encadré par deux carrefours de routes départementales : celui entre les RD 43 et RD 43A1 côté sud, et celui entre les RD 43 et RD 43A3 côté nord. En moyenne, 10 poids lourds empruntent chaque jour ces carrefours. Ces voies peuvent aussi être empruntées par des grumiers, en lien avec le dispositif Transbois.





Les principaux objectifs de cet aménagement étaient donc les suivants :

- Sécuriser les mouvements des véhicules aux intersections à proximité immédiate du passage à niveau ;
- Éloigner le trafic poids lourds et les nuisances afférentes du centre-bourg de La Porcherie, ce projet permettant de réduire drastiquement les nuisances sonores, olfactives et vibratoires et d'améliorer le confort de vie des riverains ;
- Améliorer la sécurité des usagers et prévenir les accidents sur cette section en améliorant les girations et en augmentant les distances de visibilité.

Cette opération représente un investissement de 450 000€. La concordance de ces objectifs avec le plan de sécurisation des passages à niveau a permis un cofinancement du projet par l'État à hauteur de 50%.

L'aménagement mis en œuvre

L'aménagement réalisé a consisté à reconfigurer la branche nord du carrefour pour permettre aux véhicules de gros gabarit de franchir le passage à niveau dans des conditions de sécurité optimales. La matérialisation d'îlots directionnels et la mise en place de « STOP » aux niveaux des carrefours entre la RD 43 et la RD 43A1 et entre la RD 43 et la RD 43A3 permet d'assurer la giration des poids lourds.

La pente de la RD 43 a été adoucie à l'approche du carrefour avec la RD 43A3 pour permettre une meilleure visibilité.



Le déroulement du chantier

Les travaux ont été engagés en mars 2025 et se sont achevés à l'été 2025. Ils se sont déroulés dans le respect des contraintes spécifiques, notamment celles liées à la proximité avec les voies ferrées. Un suivi a été mené par SNCF Réseaux.

L'entreprise Eiffage routes Sud-Ouest a été retenue pour la réalisation des travaux de terrassement et de chaussée. Le principal sous-traitant était l'entreprise Dupuy-Geoffray pour les abattages et dessouchages.

La conception a été assurée par la sous-direction de l'ingénierie routière du Département et la maîtrise d'œuvre par les équipes techniques de la Maison du Département de Châteauneuf-la-Forêt.

Ce chantier a permis la réalisation de 140 heures d'insertion pour les personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi.